CHOIX D'UN SYSTÈME D'ALIMENTATION EN ZONE MONTAGNEUSE

L E TERME DE «ZONE MONTAGNEUSE» RECOUVRE DES SITUATIONS EN FAIT TRES DIVERSES SUIVANT L'ALTITUDE, LA PENTE, LE CLIMAT, ETC... ET SURTOUT SUIVANT l'amplitude de variation de ces facteurs au niveau d'une région ou d'une exploitation.

Nous limiterons nos observations aux exploitations qui ont en commun les caractères suivants :

- accès difficile, d'une façon générale,
- présence, dans l'économie de l'exploitation, d'un secteur relativement intensif (le plus souvent minoritaire en superficie) et d'un secteur extensif (le plus souvent majoritaire en superficie).

Dans les conditions actuelles, le système d'affouragement est basé sur le pâturage durant une moitié de l'année et durant l'autre moitié sur la distribution de fourrage sec récolté sur des prairies en très grande majorité permanentes et complété par un aliment concentré composé de céréales et de tourteaux en quantité et en proportions très variables.

Deux constatations essentielles permettent de souligner la difficulté d'améliorer ou de remplacer ce système d'affouragement :

1) Aucune technique de récolte et de conservation du fourrage sec ne

- semble donner pleinement satisfaction, même dans les régions de plaine;
- 2) De façon plus générale, toutes les techniques expérimentées ou largement utilisées en plaine voient, en zone montagneuse et du fait des contraintes physiques locales, leurs inconvénients multipliés par un coefficient très variable suivant les situations mais toujours supérieur à l'unité.

Dans la pratique, c'est en faisant appel à trois solutions très différentes que l'exploitant s'efforce de compenser les contraintes auxquelles il est soumis :

1) En demandant à la collectivité tout entière de supporter d'une façon ou d'une autre l'excédent de charges qu'elles entraînent.

Reste alors à l'exploitant le soin de perfectionner les techniques traditionnelles en adaptant tant bien que mal à son milieu les méthodes utilisées en plaine, en vue d'assurer, du point de vue technique, la couverture de ses besoins.

Cette position est celle qu'adoptent plus ou moins consciemment la majorité des exploitants montagnards.

2) En demandant à des techniques d'avant-garde l'équivalent d'une rente de situation..

Cette attitude est celle des agriculteurs « de pointe » qui, par définition même, ne constituent qu'une minorité.

Elle peut se concevoir dans la mesure où les risques en sont parfaitement évalués. En effet, même si elle peut être obtenue effectivement à un moment donné, une telle rente ne saurait être que provisoire, puisque le handicap physique demeure. L'exploitant est donc condamné à rechercher de façon permanente les techniques les plus avancées qui sont aussi souvent les plus coûteuses et la nécessité dans laquelle il se trouve d'utiliser ces techniques avant les autres le conduit fréquemment à adopter des solutions encore insuffisamment expérimentées.

En fait, cette attitude s'apparente davantage à une sorte de fuite en avant (sanctionnée par un endettement croissant) qu'à la recherche d'une solution durable aux problèmes posés par l'affouragement du bétail en montagne.

3) Par la mobilité, soit des animaux, soit des aliments qui leur sont destinés.

Cette solution est adoptée par une minorité encore faible d'exploitants trop souvent qualifiés de « maquignons ».

Elle peut être résumée comme suit :

— charge maximum des surfaces en herbe durant le temps de végétation, toujours relativement bref en montagne, le coût de l'unité fourragère pâturée sur place étant d'une façon générale très faible (de l'ordre de 0,10 F);

 entretien sur place l'hiver d'un effectif minimum de vaches laitières à l'aide d'un complément (de plus en plus important) de fourrages secs (foin de Luzerne ou de prairies irriguées) et d'aliments concen-

trés, acheté aux régions périphériques;

- mise en pension durant l'hiver et dans des régions disposant de réserves fourragères abondantes, d'animaux d'élevage et plus rarement de boucherie.

On peut voir dans cette troisième solution l'embryon d'un système d'affouragement typiquement montagnard.

L'évolution normale de ce système devrait entraîner une divergence croissante des deux secteurs, l'intensif et l'extensif, qui doivent continuer néanmoins à coexister sur chaque exploitation.

Cette même évolution doit se traduire, pour le secteur intensif, par l'achat d'aliments à concentration énergétique croissante au fur et à mesure que le niveau de production du troupeau laitier augmentera, l'exploitant se bornant à produire sur place et en quantités relativement limitées les fourrages de complément. Quant au secteur extensif, constitué par la production d'animaux d'élevage ou de « maigre » à partir d'une alimentation de base peu coûteuse, son rôle devrait être de compenser, par un revenu complémentaire, le surcroît de charges d'une production animale intensive en milieu difficile.

On peut remarquer pour conclure, qu'en dehors d'un bouleversement complet des structures foncières, la mise au point d'un système d'affouragement en montagne ne peut se concevoir que dans le cadre d'un système de production complémentaire des vallées ou des régions périphériques voisines.

R. TARDIF,

Ingénieur à la Maison de l'Elevage Rhône-Alpes, Bourgoin (Isère).